

PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIER : (418) 644-8222

Québec, le 27 mars 2003

Monsieur Jean Mbaraga, chargé de projet
Direction des évaluations environnementales
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie
(secteur nord)

Monsieur,

Pour les besoins de son analyse, la commission d'enquête chargée de l'examen du projet précité souhaite obtenir l'information suivante :

- Dans la quatrième partie de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, on peut lire que l'objectif général de la Politique est de mettre en valeur plus de 65 % des 7.1 millions de tonnes de matières résiduelles pouvant être mises en valeur annuellement. À l'annexe de cette même Politique, on présente les objectifs de récupération (en tonnes) à atteindre en 2008 par secteur et par matière. L'objectif général et les objectifs spécifiques découlent de la quantité de matières résiduelles générées en 1996. Est-ce que cela signifie que les objectifs de récupération en tonnes sont fixes et qu'ils ne varient pas avec l'augmentation de la génération de matières résiduelles au fil des ans ?

La commission souhaite recevoir une réponse de votre part le plus rapidement possible.

Vous remerciant de votre diligence, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission